

NOM d'usage et prénom :

EXAMEN DE CONTROLE DES CONNAISSANCES POUR L'EXERCICE DU METIER DE VETERINAIRE EN FRANCE
Selon l'AM du 15 octobre 2021 NOR : AGRG2130381A

DOCUMENT 2 : CHOIX DES DOMAINES POUR LES EPREUVES : ORALE TECHNIQUE ET PRATIQUE

* * * *

L'AM organisant les épreuves et les items évalués a changé. Veuillez bien en prendre connaissance

Les candidats doivent choisir un domaine pour l'épreuve orale technique **ET** un domaine pour l'épreuve pratique, sachant qu'il est **obligatoire** de passer une **de ces deux épreuves dans le domaine « sciences cliniques des carnivores et des équidés**,

Exemple :

- 1/ Si le candidat choisit le domaine « *sciences cliniques des carnivores domestiques et des équidés* » pour l'épreuve orale **technique**, il doit alors choisir pour l'épreuve **pratique** le domaine « *Sécurité sanitaire, hygiène, qualité et technologie des denrées animales et d'origine animale destinées à l'alimentation de l'homme et des aliments pour animaux* » **ou** le domaine « *productions animales et pathologie des animaux de production* ».
- 2/ Si le candidat choisit le domaine « *sciences cliniques des carnivores domestiques et des équidés* » pour l'épreuve **pratique**, il doit alors choisir pour l'épreuve **orale technique** le domaine « *Sécurité sanitaire, hygiène, qualité et technologie des denrées animales et d'origine animale destinées à l'alimentation de l'homme et des aliments pour animaux* » **ou** le domaine « *productions animales et pathologie des animaux de production* ».

DOMAINES	EPREUVES (cocher la case correspondante)	
	ORALE TECHNIQUE	PRATIQUE
Sciences cliniques des carnivores domestiques et des équidés		
Sécurité sanitaire, hygiène, qualité et technologie des denrées animales et d'origine animale destinées à l'alimentation de l'homme et des aliments pour animaux		
Productions animales et pathologie des animaux de production		

(*) Choix de la filière :
- P1 « Analyse de la situation » :
- P2 « Programme de prophylaxie » :

(*) Pour l'épreuve pratique dans le domaine « *productions animales et pathologie des animaux de production* » : 2 filières différentes doivent être choisies, une pour la partie « analyse de la situation », une autre pour la partie « programme de prophylaxie » parmi la liste ci-après. Elles sont à mentionner dans le tableau ci-dessus (*)

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> laitières | <input type="checkbox"/> porcine |
| <input type="checkbox"/> bovine | <input type="checkbox"/> caprine |
| <input type="checkbox"/> avicoles | <input type="checkbox"/> ovine |

Date

Signature